

AVEC LES SAPEURS-POMPIERS SNL

Une plateforme subaquatique unique en France, réservée à l'entraînement de spécialistes Sapeurs-Pompiers « S.N.L » (Surface Non Libre) sur le plan d'eau du Bordelan propriété de la commune de Villefranche-sur-Saône.

TEXTES ET PHOTOS : Jean de SAINT VICTOR de SAINT BLANCARD
WWW.SUBPHOTOS.COM

Le SDMIS (Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours) était à la recherche d'un site pour faciliter la mise en œuvre de la formation des Sapeurs-Pompiers plongeurs.

Le plan d'eau du Bordelan offre les conditions adéquates : ancienne carrière de galets aux berges engazonnées, alimentée par la nappe phréatique, à proximité d'une sortie d'autoroute, elle se situe non loin de la caserne de Sapeurs-Pompiers de Villefranche-sur-Saône

où peuvent être mis à disposition les éléments techniques et logistiques nécessaires à l'organisation de ces formations spécialisées... (Salles, vestiaires, compresseur, restauration...)

Une convention renouvelable par tacite reconduction a pu être signée entre la Commune de Villefranche-sur-Saône et le SDMIS afin de fixer les conditions dans lesquelles la commune met gratuitement à disposition une



partie du plan d'eau du Bordelan et autoriser l'aménagement d'un parcours de plongée « Surface Non Libre » unique en France.

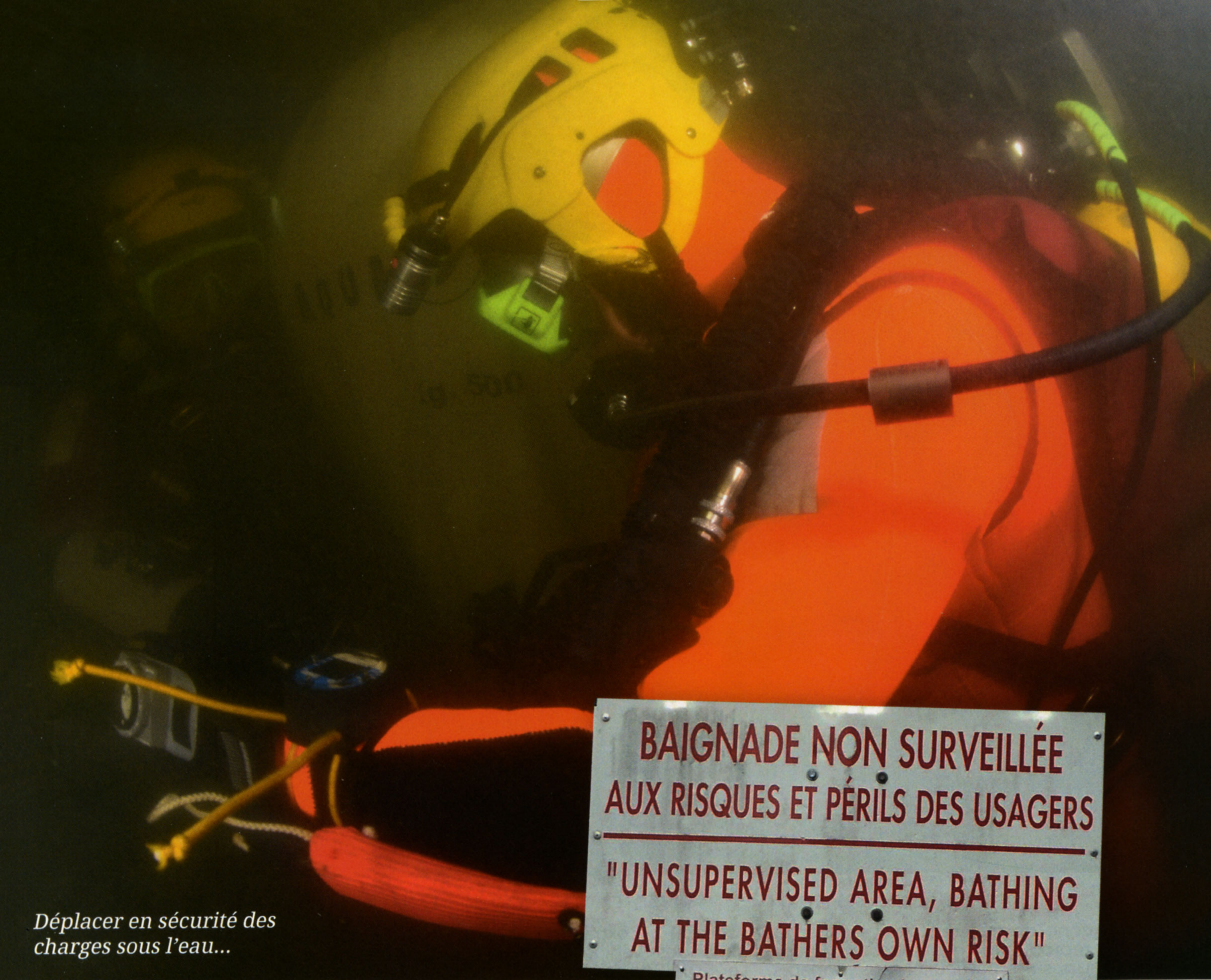
Ainsi le SDMIS a été autorisé pour l'installation de buses en béton, formalisant un parcours sécurisé en surface non libre d'une longueur de 60 mètres, en forme de « h » installé en partie centrale du plan d'eau du Bordelan, éloigné de la zone de baignade, à une profondeur d'environ 6 à 9 mètres. Ses extrémités sont sécurisées

par des grilles fermées avec un cadenas afin d'empêcher l'accès en dehors des entraînements des agents du SDMIS. Le site est également ouvert aux Sapeurs-Pompiers des autres Services d'incendie et de secours de la zone Sud Est.

Ce parcours est une sorte de «Légo» avec des dispositifs à l'intérieur pour graduer les difficultés de progression dans l'obscurité mais avec une ligne en inox lumineuse et des grilles d'évacuation d'urgence débloquées

bien entendu avant d'autoriser les immersions en surface non libre, sous la surveillance constante des formateurs qui connaissent parfaitement les exercices sécurisés au programme des formations subaquatiques des Sapeurs-Pompiers plongeurs.

Le parcours est évolutif, grâce à des formes qui peuvent être fixées pour simuler un passage étroit dans l'esprit de se rapprocher le plus possible de l'opérationnel avec des mises en situations



Déplacer en sécurité des charges sous l'eau...

**BAIGNADE NON SURVEILLÉE
AUX RISQUES ET PÉRILS DES USAGERS**

**"UNSUPERVISED AREA, BATHING
AT THE BATHERS OWN RISK"**

Plateforme de formation immergée,
destinée exclusivement
à l'entraînement des
sapeurs-pompiers

professionnelles des stagiaires. Des trappes de 25 x 20 cm en carreaux de Siporex sont positionnées à intervalles réguliers sur différentes buses car cette matière qui ressemble à de la glace va recréer artificiellement une simulation de progression sous un lac gelé ! (Points fixes créés avec des broches à glace pour s'entraîner afin de conserver des automatismes de sécurité).

Sur la totalité du parcours il existe six portes d'extraction d'urgence afin de permettre au formateur de réagir immédiatement avec son stagiaire en cas de difficulté, de stress ou d'échange d'embout à réaliser.

De plus un éclairage de sécurité a été prévu avec une ligne guide lumineuse.

Le SDMIS a été autorisé d'installer de manière occasionnelle un véhicule immergeable à proximité du parcours de plongée en « surface non libre » qui a la particularité d'avoir été entièrement dépollué et sécurisé afin de former les agents du SDMIS aux techniques d'extraction de victimes.

Il est à noter que tous ces travaux importants d'aménagement du site ont été pris en charge par le SDMIS dont une signalétique indiquant que le site est exclusivement réservé à l'entraînement des Sapeurs-Pompiers.

Le site est composé d'un parcours de 4 ateliers reprenant chacun une technique opérationnelle subaquatique :

Quatre ateliers

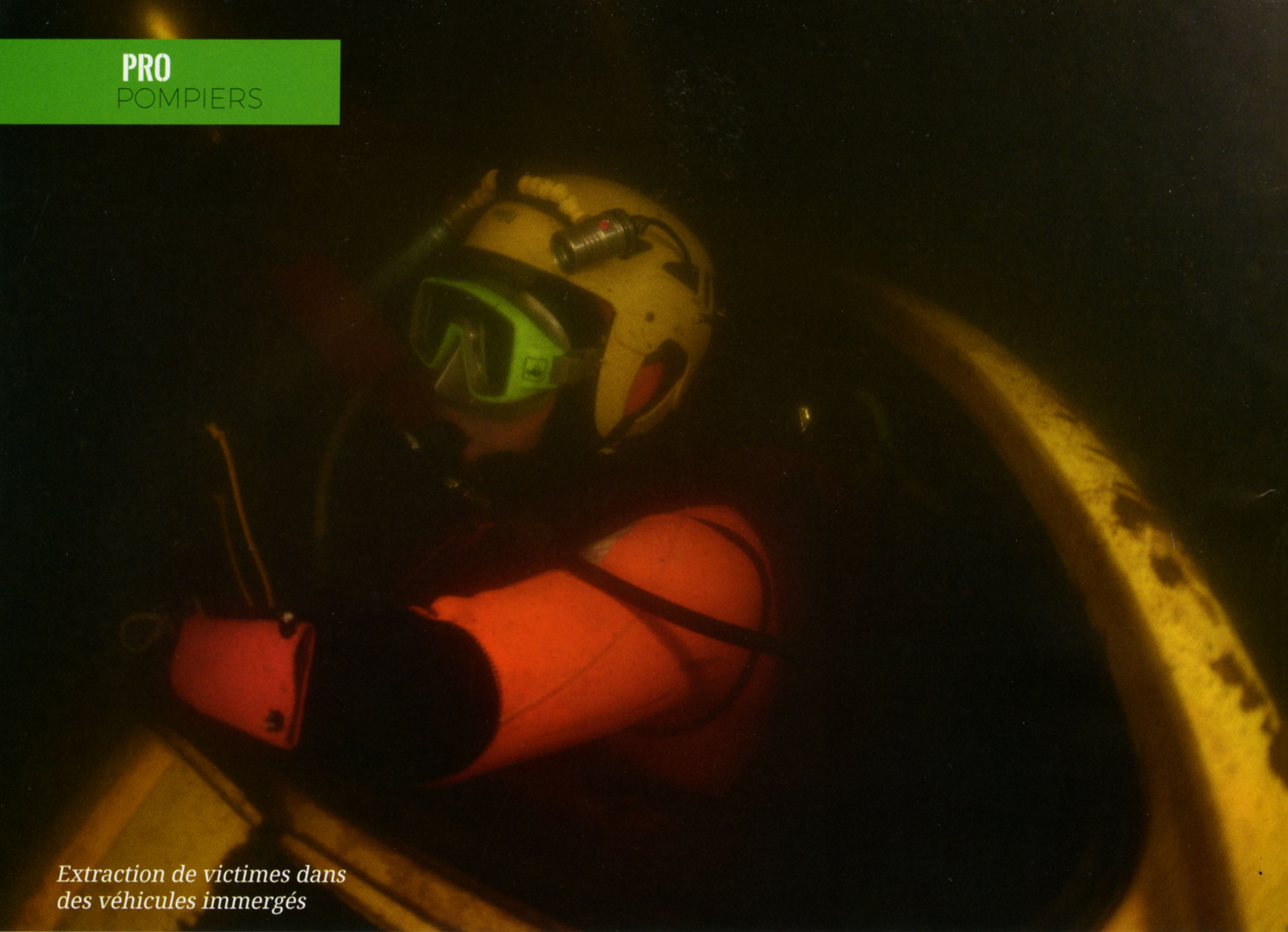
Atelier N°1 : La plongée en surface non libre (S.N.L) qui est une technique délicate d'engagement spécifique, permettant aux plongeurs de s'engager lorsqu'un plafond demeure présent au-dessus de leur tête, lorsqu'il ne leur est pas possible de rejoindre directement l'air libre. Imaginez que les Sapeurs-Pompiers plongeurs doivent parfois intervenir dans un parking

souterrain inondé, un lac ou étang gelé, assurer une reconnaissance sous la coque d'un bateau...

Avec l'aide d'une grue de 300 tonnes le parcours subaquatique a été installé.

60 mètres de linéaires de buses en béton de 1,5 mètres de côté, d'environ 4 tonnes chacune au fond de l'eau fixées et entreposées sur un cadre métallique !

Extrémités du parcours sécurisées par des grilles fermées avec un cadenas pour garantir un accès exclusif aux plongeurs Sapeurs-Pompiers, des grilles anti intrusion, prévues avec des mailles de 3 cm, constituant une



*Extraction de victimes dans
des véhicules immergés*

zone de frayères, pour faciliter la reproduction des poissons. Un suivi particulier des impacts environnementaux liés à l'aménagement du plan d'eau du Bordelan permet en 2017 de dresser un bilan auprès de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes - Cellule police de l'eau - en termes d'impacts sur l'eau et les milieux aquatiques un an après la mise en service.

Atelier N°2 : L'extraction de victimes dans des véhicules immergés : Le SDMIS a pu s'engager dans une démarche de réalisation d'un véhicule pédagogique immergeable, destiné à la formation des Sauveteurs Aquatiques. Imaginez des jeunes d'un lycée automobile de la région impliqués totalement pour réaliser les aménagements d'un véhicule neuf, mis à disposition à titre gracieux par un constructeur français, entièrement dépollué et

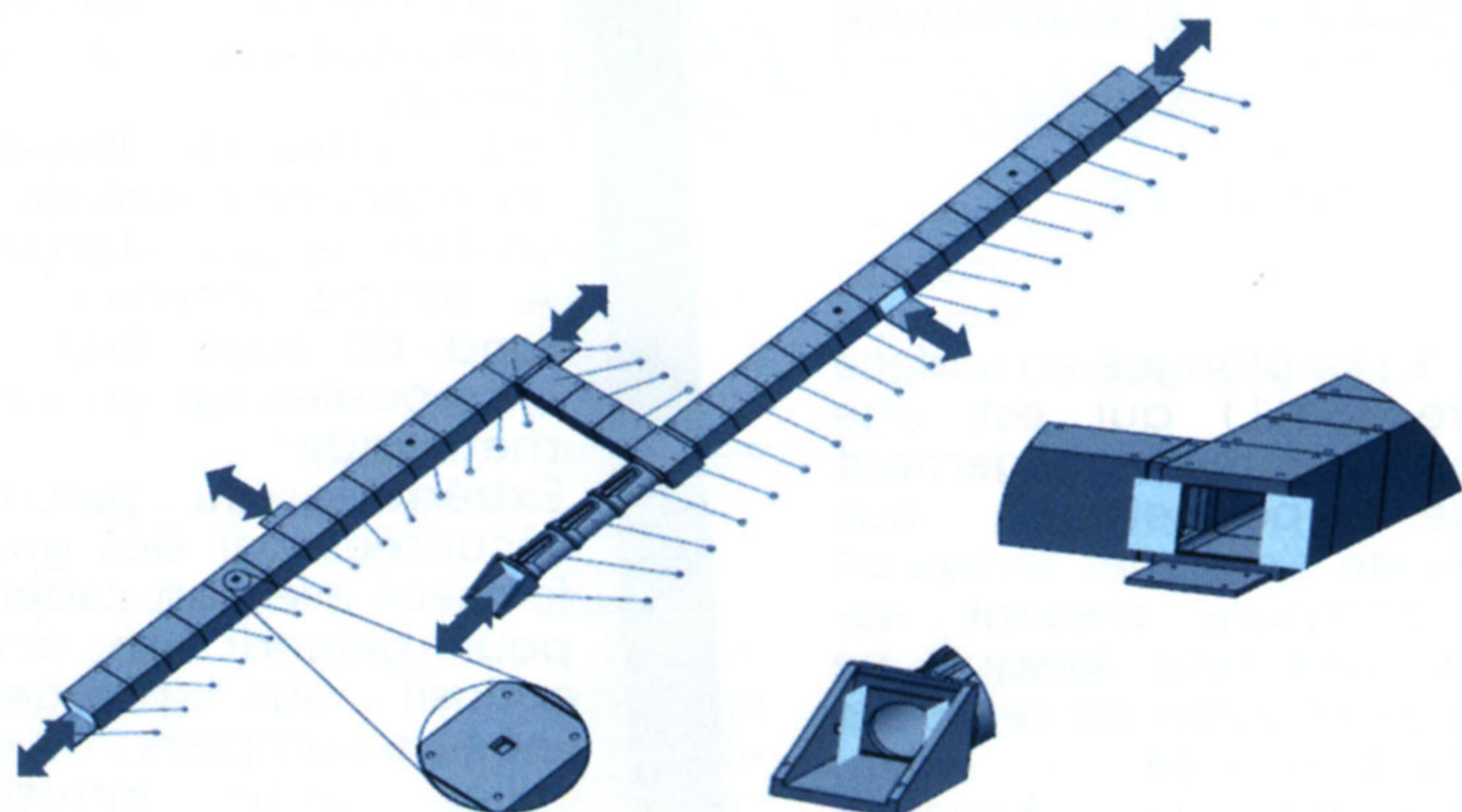
sécurisé qui peut être ainsi installé occasionnellement à des fins pédagogiques juste à proximité du parcours.

Atelier N°3 : Le déplacement de charges en milieu subaquatique : Le SDMIS dispose d'un atelier spécifique avec des plots en béton et un cadre en inox spécialement disposés à proximité du parcours afin d'apprendre aux plongeurs à déplacer en sécurité des charges sous l'eau.

S'approcher ainsi le mieux possible de la réalité des situations vécues en intervention subaquatique pour décoincer un corps, rendre un chenal navigable, relever un véhicule...

Unique en France

Atelier N°4 : L'obturation des voies d'eau : Les Sapeurs-Pompiers interviennent régulièrement sur des bateaux menaçant de couler. Le SDMIS dispose d'un atelier «coque de bateau» qui a été installée également à proximité du parcours afin d'apprendre aux plongeurs à obturer des brèches ou voies d'eau.



Un labyrinthe entre 6 et 9m

Vous avez compris qu'avec ce plateau technique de formation sur le plan d'eau du Bordelan cet outil pédagogique unique en France répond parfaitement au cahier des charges du «REAC» Référentiel Emploi, Activités, et Compétences «Interventions, Secours et Sécurité en Milieu Aquatique et Hyperbare» applicable aux Sapeurs-Pompiers.

“Des Sapeurs-Pompiers plongeurs qui méritent tout notre respect et toute notre reconnaissance”...

Désormais les plongeurs peuvent s'entraîner en toute sécurité avec des mises en situations professionnelles qui se rapprochent le plus possible de l'opérationnel des Sapeurs-Pompiers.

Saluons comme il se doit tous les travaux accomplis depuis une première réunion d'initialisation du projet le 26 février 2015 avec le Lieutenant-colonel Sébastien Pontet, le Lieutenant Sylvain Dupuy et les différents partenaires institutionnels jusqu'à la validation du site le 10 novembre 2016 par le Lieutenant Denis Zanna - CTZ - (Conseiller Technique de la Zone Sud Est) et les conseillers techniques départementaux de la zone Sud Est lors d'une journée de professionnalisation.

Désormais la pratique professionnelle de la plongée «S.N.L.» par les Sapeurs-Pompiers est facilitée par ce site artificiel de manière exceptionnelle sur le territoire du département du Rhône et de la métropole de Lyon. Souhaitons le meilleur à tous les utilisateurs professionnels de cette plateforme de plongée.

Pas facile d'appliquer le conseil de Pythagore : «Ne dites pas peu de choses en beaucoup de mots mais dites beaucoup de choses en peu de mots».

Il m'a semblé utile de compléter ces informations sur ce site de formation unique en France par quelques images subaquatiques et terrestres...

Une manière comme une autre de vous intéresser à la formation «S.N.L.» des Sapeurs-Pompiers plongeurs qui méritent tout notre respect et toute notre reconnaissance...

Jean de SAINT VICTOR de SAINT
BLANCARD
www.subphotos.com



REMERCIEMENTS

Contrôleur Général Serge DELAIGUE -
SDMIS -
Lieutenant-colonel Sébastien PONTET -
SDMIS - Chef du Groupement Centre (GC) et
des Secours Nautiques -
Commandant Jean- Jacques GRENAUD -
Conseiller Technique national
Lieutenant Denis ZANNA conseiller
technique de la zone Sud-Est
Lieutenant Sylvain DUPUY - SDMIS -
Groupement Centre (GC) – coordinateur
des spécialités aquatiques - Caserne
Lyon-Confluence - conseiller technique
Départemental Nautique
Lieutenant Luc DAVID conseiller technique
Plongée
Lieutenant Jean-Marie ZANOT - SDMIS -
Chef d'Unité Plongée
Sergent-Chef Stéphane DOLAZZA - SDMIS -

Chef d'Unité plongée
Madame Nathalie COSSERAT - SDMIS -
Groupement Bâtiments et ses services -
Mairie de Villefranche-sur-Saône
propriétaire du Plan d'eau de Bordelan et
ses services -
Monsieur Dominique ROSIER, Monsieur
Pierre CHUZEVILLE Société PLATTARD
SAS
Monsieur Claude MEREU Président
AAPPMA, Monsieur François RADIX
AAPPMA
S.E LEVAGE
Les sociétés SATIF, VOLX, BATHYS,
LITTORAL, ATIC, RENAULT SAS
Le Lycée Automobile François CEVERT
Le restaurant Au Petit Bistrot
Tous les Sapeurs-Pompiers croisés le
19 septembre dernier à la Caserne de
Villefranche-sur-Saône

